S10 – EAU & IRRIGATION

Contrat-plan pluriannuel 2024-2027 de l'ONAHA : Programme Grande Irrigation

Porté par **Office National des Aménagements Hydro-Agricoles** (ONAHA)
Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) · Direction générale de l'ONAHA

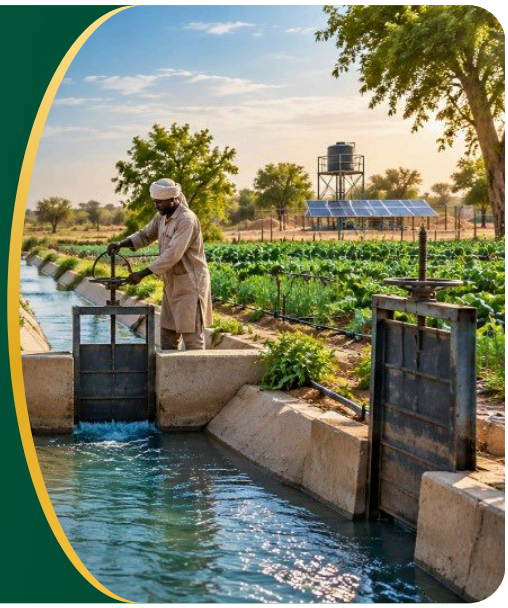

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	RETOUR SUR INVESTISSEMENT
128 milliards FCFA ≈ 195 millions EUR	**National : zones à fort potentiel agricole, sur toute l'étendue du territoire**	**Prêt, PTF, PPP**	**7 à 10 ans estimés**

Montant total du contrat-plan. Montant recherché auprès des investisseurs : 128 000 000 000 FCFA.

L'opportunité

Le contrat-plan quadriennal 2024-2027 liant l'ONAHA à l'État s'inscrit dans le cadre du développement de l'agriculture irriguée pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire. L'ONAHA s'engage à réaliser en quatre ans, sur financement de l'État et de ses partenaires, 8 000 ha de travaux neufs d'aménagements hydro-agricoles et 3 700 ha de travaux de réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles déjà existants.

Le programme répond à la problématique de la souveraineté alimentaire en développant les cultures irriguées, en cohérence avec les priorités nationales : développement de l'agriculture irriguée, création d'emplois, valorisation durable des ressources en eau.

EN BREF

PORTEUR	Office National des Aménagements Hydro-Agricoles (ONAHA)
CAPACITÉ	8 000 ha de travaux neufs d'aménagements hydro-agricoles et 3 700 ha de réhabilitation d'aménagements existants, en 4 ans
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet AG-001

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Étude de faisabilité** : Non précisée par la fiche
- **Sites** : Identifiés par l'État pour l'année 2026

Objectifs

Accroître la production agricole par le développement de l'agriculture irriguée

- Sécuriser la production de riz et de cultures maraîchères
- Augmenter les revenus des producteurs

- Réduire la dépendance aux importations alimentaires

Composantes

1. Ouvrages de mobilisation de l'eau
2. Réseaux d'irrigation et de drainage
3. Équipements de pompage
4. Pistes d'accès
5. Mise en valeur des aménagements

Résultats attendus

- Création d'environ 33 000 emplois directs et indirects
- Contribution aux recettes fiscales locales et nationales
- Développement économique régional par la valorisation agricole
- Renforcement de la souveraineté alimentaire et de la résilience climatique

Modèle économique

Sources de revenus

- Production agricole : riz, maraîchage
- Redevances d'eau
- Taxes locales

Hypothèses de rentabilité

- Productivité accrue grâce à une irrigation maîtrisée

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

DGGR, PACIPA, ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, FUCOPRI et les coopératives locales

Partenaires financiers

État, bailleurs : BOAD, Banque mondiale

Rôle de l'État

Facilitation foncière et juridique

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Retards de financement, contraintes foncières, risques climatiques	Diversification des financements, sécurisation foncière, plan de gestion environnementale

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.